

Appellation  
**Installateur(trice) Mesurage**

No d'emploi  
**ME0107**

Nature du travail

- **Installe, enlève ou remplace tout genre d'appareillage de comptage selon les méthodes de travail prévues et les consignes de sécurité approuvées, au moyen de l'équipement et l'outillage normalisés requis.**
- **Assure le service sur les chauffe-eau loués aux clients par l'entreprise.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, troussees de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Installe, enlève ou remplace l'appareillage de comptage sous ou hors tension selon la méthode de travail prévue.**
14. **S'assure visuellement de la conformité des installations du client aux normes de fourniture d'électricité en basse tension ainsi que des normes de mesurage en moyenne tension. Rapporte les irrégularités et complète ou émet les formules requises avec croquis.**
15. **Prévoit l'appareillage de comptage requis, planifie s'il y a lieu, le moment et la durée de l'interruption, obtient du client son autorisation.**
16. **Vérifie l'agencement de l'installation du client, effectue les manœuvres dans le cadre de sa fonction, ou assiste à l'interruption, vérifie l'absence de tension et pose les mises à la terre sur des installations basse ou moyenne tension.**
17. **Enlève, s'il y a lieu, les mises à la terre, rétablit ou fait rétablir le service, s'assure que la séquence de rotation des phases est inchangée, pose les scellés sur les appareils de comptage.**
18. **Prend des relevés et détermine, à l'aide d'appareils appropriés et selon les méthodes de travail prévues sur des circuits sous ou hors tension, la séquence de rotation des phases, l'ampérage, la tension, l'isolement et la continuité de la filerie secondaire du circuit de mesure; s'assure du parallélisme des conducteurs.**
19. **Installe ou remplace les fusibles sur les circuits de mesure.**

Appellation <b>Installateur(trice) Mesurage</b>	No d'emploi <b>ME0107</b>
--	------------------------------

20. Travaille dans les chambres à compteurs, dans les cellules de mesurage, parfois dans les structures ou les poteaux.
21. Réquisitionne au besoin le remplacement du branchement du distributeur.
22. Vérifie et/ou identifie l'utilisation des services et rapporte les raccordements défectueux et irréguliers.
23. Perçoit à l'occasion les comptes impayés et rétablit le service.
24. Localise les troubles sur les chauffe-eau, les répare ou fait remplacer et ajuste les contrôles de chaleur.
25. Conduit un véhicule, utilise l'équipement ou l'outillage d'Hydro-Québec et voit à les garder en bon ordre.
26. Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

**Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.**

<b>FACTEURS 2016</b>	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
<b>DEGRÉ</b>	3	4	3	2	2	2	2	2	2	3	3	<b>TOTAL</b>	<b>CLASSE</b>
<b>POINTAGE</b>	30	40	21	24	14	20	24	18	18	24	18	251	8

Appellation <b>Installateur(trice) Mesurage</b>	No d'emploi <b>ME0107</b>
<p>Exigences d'emploi</p> <p><b>1<sup>RE</sup> ANNÉE</b></p> <p><b>Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électricité d'entretien</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électricité de construction</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en électromécanique de systèmes automatisés</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Un DEP en montage de lignes électriques</b></p> <p><b>Réussir le programme d'initiation « installateur » de l'entreprise.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Se soumettre aux examens médicaux requis pour l'emploi.</b></p> <p><b>Être en mesure de lire et d'interpréter les plans, devis et croquis relatifs aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.</b></p> <p><b><u>COMPAGNON</u></b></p> <p><b>Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à l'installation, la vérification, le remplacement de tout genre d'appareil de comptage et de chauffe-eau.</b></p> <p><b>Maîtriser les techniques et les méthodes de travail pour l'installation, la vérification, le remplacement de tout genre d'appareil de comptage et de chauffe-eau.</b></p> <p><b>Connaître et appliquer les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.</b></p> <p>N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.</p>	

**Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale**

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ <b>2016-02-01</b>
---	--	--

**\*Exigences d'emploi modifiées Juin 2018**